



LA SPA FAIT LE BILAN D'UNE ANNÉE 2023 CHARNIÈRE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE ET MARQUÉE PAR UNE ACTIVITÉ INTENSE EN REFUGES

L'année 2023 a été caractérisée par des avancées notables pour la protection animale et une activité de terrain intense pour sauver les animaux en détresse toujours aussi nombreux. La SPA s'est donc mobilisée sur tous les fronts pour leur venir en aide, que ce soit au travers de ses refuges, de ses dispensaires, de la lutte contre la maltraitance, de la sensibilisation ou des aides apportées aux acteurs de la cause animale.

Des refuges saturés tout au long de l'année avec des adoptions légèrement en baisse

Les 64 refuges et Maisons SPA ont été saturés tout au long de l'année à cause notamment d'une diminution des adoptions (-1,5 %) et d'un nombre toujours croissant d'animaux recueillis (+1,5 %).

Au total, **44.844 animaux abandonnés ou maltraités ont été pris en charge** en 2023 par l'association, plus précisément, **28.652 chats, 13.124 chiens et 3.068 Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC), équidés et animaux de ferme**. La prise en charge des NAC ne cesse d'augmenter depuis plusieurs années : **+6 % versus 2022**. Ces petits animaux très représentatifs de l'animal-objet sont souvent acquis sans projet réfléchi et restent de grands oubliés des lois.

La problématique de l'abandon des chiens « à la mode » ayant des besoins particuliers nécessitant des connaissances (tels que les malinois, bergers australiens, American Staffordshire terriers...) aura participé à la saturation des refuges.

En parallèle, **40.587 pensionnaires dont 25.228 chats et 12.476 chiens, ont eu la chance de trouver une nouvelle famille** dans le cadre de l'adoption responsable. **Le taux de retour reste faible après une adoption à la SPA** et a de nouveau baissé passant de 3,9 % en 2022 à **3,2 % en 2023**, preuve d'une responsabilisation croissante des adoptants. Selon une étude Opinionway réalisée pour la SPA en mars 2023, 25 % des personnes qui avaient un projet dans l'année à venir, déclaraient ne pas adopter / acheter immédiatement pour des raisons financières liées à l'inflation.

Une année charnière sur le front de la maltraitance animale et de la relation homme-animal

L'année 2023 a été marquée par un **partenariat historique** pour lutter contre la maltraitance animale. Une **convention a été signée en janvier entre le ministère de l'Intérieur, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et la SPA afin de mieux prendre en charge la maltraitance**. Parmi les mesures, il a été prévu la désignation d'un référent formé pour traiter les plaintes de maltraitance animale dans chaque circonscription de police, brigade de gendarmerie départementale et DDPP (direction départementale de protection des populations).

Dans le cadre du déploiement de cette convention, un programme de formation a été créé par la SPA et l'OCLAESP (Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique).

Sur le terrain, **1.139 bénévoles délégués-enquêteurs** de la SPA se sont mobilisés pour vérifier les signalements de maltraitance reçus par l'association. Au total **27.642 signalements ont été traités** au cours de l'année 2023 par les équipes, soit **16 % de plus qu'en 2022**, et **17.819 enquêtes ont été menées sur le terrain** dont **1.505 sur des professionnels par la Cellule Anti-Trafic (CAT)**.

À la suite de ces enquêtes, près de **3.900 animaux ont été sauvés** et cédés à la SPA dans le cadre de dossiers juridiques ou de réquisitions opérées par l'administration ou la justice.

La SPA a notamment organisé en mars dernier une **saisie exceptionnelle** et d'envergure **pour mettre à l'abri plus de 500 animaux en détresse issus d'un élevage**, majoritairement des chiens, grâce à la mobilisation de ses équipes et des autorités compétentes.

En matière de médiation animale, un **partenariat signé en juin 2023 avec le ministère de la Justice, la Fédération France Victimes et l'association Handi'chiens** pour le déploiement de **chiens d'assistance judiciaire** constitue une belle avancée. Dans le cadre de ce dispositif, la SPA propose gracieusement des chiens à l'adoption à Handi'Chiens.

Ce nouveau partenariat est une nouvelle illustration de la volonté de la SPA de développer des projets autour de la relation Homme-Animal, au bénéfice de tous.

Perspectives 2024

L'association souhaite continuer en 2024 son combat contre l'animal-objet. La fin de la vente des chiens et des chats en animalerie qui prend effet en ce début d'année est une très grande avancée. **La SPA se mobilise cependant pour une extension de la loi aux NAC et à la vente des animaux dans les salons et les foires - les informations sur cette mobilisation seront publiées dès le 29 janvier.**

«Sur tous les fronts de la protection animale, 2023 aura été une année riche en avancées significatives malgré une activité intense en refuge et des signalements de maltraitance en hausse, mettant nos équipes à rude épreuve. Notre association doit s'adapter à de nouveaux enjeux de société et face aux challenges qui s'annoncent en 2024, je sais pouvoir compter sur la détermination des salariés et bénévoles de la SPA.»
Jacques-Charles Fombonne, président de la SPA.

Chiffres-clés 2023 :

- **44.844 animaux pris en charge** dont 28.652 chats, 13.124 chiens, 174 équidés et 2.894 NAC, équidés et animaux de ferme.
- **40.587 animaux adoptés** dans les 63 refuges et Maisons SPA dont 25.228 chats, 12.476 chiens, 116 équidés et 2.767 NAC et animaux de ferme.
- **27.642 signalements traités** et 17.819 enquêtes de terrain menées par les 1.139 délégués-enquêteurs dont **1.505** par la Cellule Anti-Trafic (CAT) de la SPA.
- **3.884 animaux sauvés de la maltraitance** par les équipes de la SPA.
- **450 plaintes et constitutions de partie civile - 390 audiences** tenues.
- **45 342 animaux soignés dans les 12 dispensaires et 133.932 actes vétérinaires pratiqués.**
- **306 associations de protection animale** soutenues financièrement par la SPA
- **5.523 chats errants stérilisés sur tout le territoire** en partenariat avec des collectivités, ou en soutenant des particuliers.
- **11.170 jeunes sensibilisés** à travers 522 interventions pédagogiques - **Ouverture d'un 40e Club jeunes** - Au total **500 jeunes** entre 11 et 17 ans dans les 40 Clubs situés dans les refuges.

Pour visionner la vidéo bilan 2023 :



Contacts presse :

Emilie Massard - 06 73 23 63 16 - e.massard@la-spa.fr
Anne-Solène Poupon - 06 98 66 83 47 - a.poupon@la-spa.fr



BILAN 2023



Prises en charge d'animaux

44 844

animaux recueillis
dans les refuges SPA en 2023

Hausse de 1,5% par rapport à 2022



13 124
CHIENS



28 652
CHATS



2 894
NAC



174
ÉQUIDÉS

40 587

animaux adoptés
dans les refuges SPA en 2023

Baisse de 1,5% par rapport à 2022



12 476
CHIENS



25 228
CHATS



2 767
NAC



116
ÉQUIDÉS



Adoptions responsables

27 642

signalements
de maltraitance traités

Hausse de 16% par rapport à 2022



3 884
ANIMAUX SAUVÉS
DE MALTRAITANCE



17 819 ENQUÊTES MENÉES
DONT 1 505
PAR LA CELLULE
ANTI-TRAFFIC



4 130
RÉPONSES DE LA SPA
POUR DES CONSEILS
JURIDIQUES



390
AUDIENCES
TENUES



1 139
BÉNÉVOLES DÉLÉGUÉS
ENQUÊTEURS



Lutte contre la maltraitance



522
INTERVENTIONS
PÉDAGOGIQUES

11 170
JEUNES
SENSIBILISÉS DANS
LES ÉCOLES

40
CLUBS JEUNES

Sensibilisation

45 342

ANIMAUX SOIGNÉS GRÂCE
AUX 12 DISPENSAIRES

Soins

187
CONVENTIONS
SIGNÉES AVEC DES
COLLECTIVITÉS

5 523
CHATS LIBRES
STÉRILISÉS

Campagnes de stérilisation de chats errants